

# Actions

pour améliorer  
la qualité  
de l'eau

## Opération collective pour le traitement des effluents phytosanitaires

La gestion des effluents phytosanitaires a été lancée depuis 2005 avec la mise en place d'un groupe de travail composé de représentants de l'arboriculture, de la viticulture... La chambre d'agriculture a réalisé des diagnostics à l'échelle des exploitations afin d'identifier le système de traitement le plus adapté.

A l'issue de ce travail, Cooptain a réalisé une station de traitement et récupère aujourd'hui les effluents phytosanitaires d'un grand nombre d'exploitants agricoles.



## Bandes enherbées

Dans le cadre de la politique agricole commune et de la directive cadre européenne sur l'eau, la loi impose dans certains cas la mise en place de bandes enherbées afin de limiter les apports de nitrates dans les eaux de surface.

Ainsi, on retrouve ce dispositif sur le linéaire de certains cours d'eau notamment la Veauane et la Bouterne.

ARCHE Agglo met également en place ce système de bandes enherbées sur des parcelles acquises à proximité des cours d'eau. Ce dispositif présente bien des avantages pour lutter contre la pollution des cours d'eau.

### À quoi sert la bande enherbée ?

Elle joue le **rôle de filtre** lorsque l'eau ruisselle et ralentit les écoulements.

Elle favorise la **sédimentation des particules**.

Elle favorise la **dégradation des substances nocives**.

Elle **limite la circulation des pulvérisateurs** au bord du cours d'eau et **évite une contamination directe**.